L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de dix-sept lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies: dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MENAGERIE
DE 75 ANIMAUX VIVANTS,
Sur la Place près de la Douane.

LE public est respectueusement informé que MM. Purdy, Maconber, Carley & Birchard, ont transporté leur collection d'animaux, sur la place près de la Douane, où elle ne restera exposée que peu de jours. Parmi ces animaux il y a

Un Eléphant,	Deux Lamas, m. & f.
Un Ours blanc,	Deux Panthères, do.
Un Lion mamouth,	Un Léopard chasseur
Un Lion d'Afrique,	Un Kangarou,
Un Tigre du Bengal,	Un Kmenjau,
Deux Léopards,	Un Zèbre,
Un Tigre tacheté,	Un Loup noir,
Un Léopard d'Afrique	Un Loup de prairie,
Deux Hyènes, m. & f.	Deux Cominandis,
Un Tigre du Bresil,	mâle et femelle,
Deux Chameaux arabes	Et autres animaux.

Courses du Cirque: Deux Chevaux nains, montés par des singes, les Chameaux, les Lamas l'Elephant.

Heures d'exhibition—de 10 à 5: et le soir, 6 à 9. *Prix d'entrée:* qui ne escalins: enfans au-dessous de 12 ans demi-prix. On donnera manger aux animaux, en présence des spectateurs, tous les soirs à 8 heures. 28 mars

MAGASIN D'HABILLEMENS
DE PHILADELPHIE, A LA MODE
No. 7, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné a reçu par le navire Chester, de Philadelphie, un joli assortiment d'habiliemens superfins, pour le printemps et pour l'été. Aussi, 2 caisses mouchoirs des Indes, de première qualité, et des malles de voyage, cercassées en fer, qu'il vendra à bon marché et à des termes raisonnables.

26 mars JAMES BURK.

VROUMAGE, comme à vendre, 400 barriques vin rouge de Bordeaux, 150 do. do. de Marseille, Bellevue et Bergase 400 paniers huile d'olive, raffinée, Bordeaux, 400 do. ordinaire, 1200 caisses de vin rouge et blanc, 40 tierces vin blanc, 13 do. vinaigre, 1ère. qualité, 30 balles fil à voile et ligaces assorties. 22 mars

A LOUER au 1er. avril, une négresse créole, bonne cuisinière. S'adresser au magasin de la rue Royale No. 116. 22 mars

1000 NATOISES (*canaries*), 5,500 dites (*duchess*) reçues par le brick Barkley venant Liverpool, à vendre par 22 mars THEOD. NICOLET & CO.

EN débarquement, 4 00 barils Farine superfine, 5 00 barils Porc prime, 13 boucauts jambon, à vendre par 17 mars SAM. C. BELL.

40 CAISSES Blanc de baleine de qualité supérieure, reçues par le navire Howes, et à vendre par STETSON & AVERY. 26 mars.

21 caisses Blanc de baleine; 56 demi caisses Chocolat, en débarquement et à vendre par 23 mars. STETSON & AVERY.

PEIGNES d'écaille ornées, constamment à vendre au magasin de variétés et de Peignes, de B. REES, 18 déc No. 19, rue de Chartres.

13 caisses de placage d'acajou, à vendre à bon compte, pour clôre les ventes, si l'on s'adresse immédiatement à B. REES, 17 février No. 19, rue de Chartres

BILLET TROUVÉ.

LE soussigné ayant arrêté, il y a près d'un mois, d'un esclave, un BILLET de Banque d'une forte somme, prie la personne à qui il appartient de se présenter, prouver sa propriété, payer les frais du présent avis et repreadre ledit billet. GABAROCHE FILS, Coin des rues Royale et d'Orléans. 18 mars-4, en 10j

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigné a constamment en vente du Tabac Macouba, rappé, et du Tabac ecossais qu'il reçoit directement de la manufacture. B. REES, 17 février No. 19, rue de Chartres

1000 Livres de CHOCOLAT de Cadix en débarquement du navire Sarah, venant de Gibraltar, et à vendre par P. Griol & Co. pharmaciens, encoignure des rues Dauphine et Condé. 1er. nov.

AVIS.—Des avances seront faites aux négrotans qui désirent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à 26 nov J. MAGER.

50,000 Cigares mêlés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES, 28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans, 1er. Mars 1831—Présent l'hon. James Pitot—*Samuel Paxton* contre *ses créanciers et les créanciers de Samuel Paxton & Co.*—La cession des biens du pétitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers au lieu en l'étude de G. R. Stringer, not. pub. le 4 Avril 1831, afin de délibérer sur ses affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné, que Thomas F. McCaleb soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Je certifie l'ordre ci-dessus.

THOS. S. KENNEDY, 2 mars—12 3ps Greffier

UNE dame Française désirant trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne, obtiendrait tous les renseignemens satisfaisants à son égard, en s'adressant chez M. Lévon Cavelier, [illegible] Royale, entre Toulouse et St Pierre. 20 jan—☞

Le bateau-à-vapeur fin marcheur JUPITER, [illegible] Capitaine O. Mayo, étant chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu. Pour quelques tonneaux de fret ou pour passage, ayant de beaux rafraîchissemens, tant dans la chambre que sur le pont, s'adresser à bord, ou à P. M. TOURNÉ. 14 mars rue de la Nlle. Levée, No. 13

POUR BOSTON.

Le beau brick fin voilier, doublé en cuivre, FLOYD, capitaine Dennett, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret, ou passage, s'adresser à bord, ou à 17 mars. STETSON & AVERY.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 900 balles pour un des ports du nord. S'adresser à W. G. HEWES, 10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOÉLETTES ALIGATOR et EUGENIE feront régulièrement, chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à LEFEBVRE & DUREL, 9 mars—3 au Bassin.

POUR CHARLESTON,

On a besoin de l'équivalent de 3 à 100 barils, pour compléter le chargement d'une goélette fine voilière. S'adresser à STETSON & AVERY, 8 mars No. 27, rue du Camp

POUR NEW-YORK.

Le beau brick GOVERNOR KING, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 100 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à 1 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1000 barils, pour un port d'Europe. S'adresser à 26 fev THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY, 12 fév 27, rue du Camp

AVIS est par le présent donné, que les souscriptions au fonds de la Banque de la Cité de la Nlle.-Orléans seront reçues par les soussignés, Directeurs de la dite Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant vingt jours consécutifs, (les dimanches exceptés,) commençant le samedi 19 mars courant et finissant le lundi 11 avril 1831, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse du Lac Pontchartrain, rue Royale, No. 83, à la Nlle. Orléans.

St Clair Fisk,	*George Eustis,*
Nath. Cor,	*François Gardère,*
Martin Duralde,	*James P. Freret,*
John A. Merle,	*Joseph Lafitte,*
Jean A. Bouder,	*Antoine Crozat,*
A. G. Wallace,	*D. G. Bordozat.*

19 mars—20

AVIS est par le présent donné, que des registres pour recevoir les souscriptions destinées à former le capital de la Société de Caisse de Banque de la Nlle.-Orléans, seront ouverts sous la direction des commissaires soussignés, dans le bureau occupé ci-devant par la Compagnie d'Assurances des Négocians, au coin des rues Royale et de la Douane, le lundi 21 du courant; les dits régistres resteront ouverts pendant six jours (les dimanches non compris), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

BEVERLEY CHEW.
ARCHIBALD R. TAYLOR.
SAMUEL LIVERMORE.
D. F. BURTON.
MANSEL WHITE.
JAMES FOSTER, junior.
CHARLES GENOIS.

10 mars—☞

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 24 mars—2m

ESCLAVE EN MARRONNAGE.
$10 DE RÉCOMPENSE.

EST parti marron depuis le premier jan ier, le nègre américain nommé JOHN, appartenant à monsieur D'Huart, habitant l'autre bord du fleuve, en face de la ville. Il a été vêtu lors de son départ d'une longue redingote de castorine de couleur brune. Ce nègre a été acheté il y a six mois, de monsieur Comb, il est très connu en ville comme marchand de lait: la le teint assez clair, la voix faible et flûtée, les cheveux très touffus, le nez écrasé vers sa racine, le corps maigre, la démarche chancelante, il parle anglais et français. On présume qu'il s'est noyé dans une presse à coton, ou qu'il travaille au faubourg Marigny.

La présente recompense sera donnée à quiconque le conduira à la geole ou chez son maître. 19 mars—6, 3ps. E. D'HUART.

Nouveau supplément de Chapeaux, Souliers, &c.
Rue de la Levée, No. 86.

LE soussigné vient de recevoir par le Paquet Dewitt-Clinton un bel assortiment de Chapeaux, Bottes et Souliers, commandé par lui expressément pour ce marché. Il a aussi en magasin, d'importation récente, 60 douzaines bonnets écossais de la meilleure qualité, de bonnes grandeurs et ayant de grandes couronnes fort jolies: il les vendra par douzaine à bas prix. 8 fev. MALCOM McCALAUM.

EN débarquement du bateau-à-vapeur *Red-River*, les objets ci-après, provenant de la fonderie de MM. S. et J. Stacker, au Tennessee:

Moulins à sucre horisontaux et perpendiculaires, de grandeurs différentes et d'un genre approuvé.

Chaudières à sucre, de 24 à 80 pouces.

Grillages en fer et bouches de fourneaux.

A vendre par Wm. M. STWART 20 jan. Rue Conti, No. 26

A. ROMAIN,
RUE DE CHARTRES, No. 97.

A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en détail.

Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes à faux, à tamiser, &c. &c.

Aussi:—Quelques jolies [illegible] de Rapées [illegible] et [illegible] à Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

[illegible] & CHAMPAGNE, Rue de la Levée, no. 39, offrent à vendre:

200 sacs café Havane, première qualité.
250 caisses chocolat [illegible], nos. 1 et 2.
75 dû. moutarde, bouteilles d'une liv. ½ et ¼.
35 do. thé Hyson Skin et Impérial.
10 caisses fromage en forme d'ananas.
200 frequins beurre de Goshen, choix.
20 milliers cigarres de la Havane.
45 pipes et demi-pipe eau-de-vie Cognac, *Seignette* et *Dupuy*.
23 pipes genièvre Hollande supérieur, *Hourglass*, et *Swan*.
18 bques. et demi bl. whiskey Irlande.
120 quarts bque. vin blanc Marseille.
60 quarts bque. Malaga sec.
45 pipes et quarts b que. Ténériffe L. P.
80 do. demi do., et quarts bque. vin de Canarie, *Bogswell*.
5 do. et quarts bque. vin Catalogne.
120 do. demi do. et quarts bque. vin de Pico, ayant droit à la remise des droits.
20 quarts bque. vieux *Sherry wine*, supérieur.
20 pipes, demi do. quarts bque., et barillets vin Madère.
120 bls. *ale* de Mounsey.
55 bls. cidre de New York.
50 bques huile de baleine clarifiée, d'hiver et d'été.
20 bls. et demi bl. anisette, parfait-amour et guignolet.
45 caisses et paniers liqueurs, vin amer, et mérisce.
125 caisses vin de Madère, de Tinto, de Malvoisie et de Canarie, en pintes et quarts de bouteille. 1, 2, et 3 douz. par caisse.
330 caisses et barillets tabac manufacturé à Richmond, de différentes marques.
350 caisses verre entier et coupé, faïence et cristal.
500 chaînes de King, nos. 1, 2, 3 et 4.
110 douz. haches de Watson.
50 fusils avec leurs bayonnettes.
15 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
16 paquets ficelle à coudre les balles de coton.
2 paquets cirage de Henry & Sons.
54 paquets lottes, brodequins fins et de Russet.
26 paquets papier à impression.
15 paquets papier *cap* et *post*.
barillets de tabac à priser, pois écossés, &c. &c. 15 mars.

MAQUEREAUX, Morue et Harengs.—300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en débarquement du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par 23 fév A. GURNEY, 60, rue Gravier

MOUCHOIRS DE MADRAS, PAPIER A ENVELOPPE, &c.—2 balles Coton à drap [illegible] 4-4 de qualité supérieure. 450 rames Papier à enveloppe; 100 barils Maquereaux No. 3, en débarquement du bon Smyrna, et à vendre par STETSON & AVERY. 5 mars Rue du Camp

EN débarquement du navire [illegible] pour Louisiana,
400 demi barils, mess-pore, qualité supérieure,
470 barils pore, *prime for cargo*,
8 bls. et 31 barils jambon,
18 bls. plats cotés. A vendre par SAM. C. BELL. 8 mars. rue du Camp, no. 6

AVIS AU PUBLIC.—La scierie à vapeur, annoncée aux personnes qui se sont adressées de la vente, qu'il manquait [illegible] se Port [illegible] soumettant les certificats et signés.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 61.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri ma fille Marie Louise, âgée de 11 ans, de cataracte [illegible] dix jours par le moyen de son remède, [illegible] s'est manifestée, et en preuve de la vérité, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune frère, nommé Charles, avait un cataracte à chaque yeux qu'il avait perdu entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux: je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son mal.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grace à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue.

ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes negres (âgé de 34 ans) qui en étaient très incommodé depuis plusieurs mois, au point de ne pouvoir se conduire avec peine momentanement: il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette date incommodée.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois: il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.

AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.

PIERRE DUCLAIVAGE, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

Mr. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme opticiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ouvrage et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain qu'beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapallo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient [illegible].

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL.

ORGE perlée, Camphre, Jus de Réglisse en bâtons, Magnésie calcinée, Pillule bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère: en débarquement du navire John Linton, et à vendre par JAMES S. SHAW, droguiste. 16 déc Encoignure Royale et Conti.

400 BARILLETS GRANDS, [illegible] Bœuf prime, 100 demi-barils Bœuf du Missouri pour les familles, à vendre par 17 mars. STETSON et AVERY.

3 PIPES Eau-de-Vie de Cognac, 11 do. Genièvre au Cygne et à l'Ancre, à vendre par 17 mars. J. W. ZACHARIE & co.

FIGUES DE SMYRNE.

1000 Grapes Figues de Smyrne fraîches, en bon état, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Congress, à vendre par 12 mars. STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE SHERIFF.

A. Boatres vs. [illegible]

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre, situé dans le faubourg Annunciation, désigné par le no. 5 dans l'plet n°. 60, formant l'encoignure des rues des Magasins et Orange, ayant 60 pieds de face sur la première et 120 pieds de face sur la seconde, avec les edifices qui s'y trouvent. Un autre Lot de Terre, situé dans le même plet, n°. 60, désigné par le n°. 4, mesurant 60 pieds de face (mesure française) dans la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par le no. 5, et dans la profondeur par le no. 6, saisis dans l'affaire ci-dessus. 26 mars L. DAUNOY, marshal.

Daniel Mulloney, vs. Peter Blanchard.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi, 12 avril, au Principal, à 4 heures p. m., miroirs, tables, lampes, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. 26 mars. L. DAUNOY, marshal.

A. Ros vs. Honore Gesson.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 4 avril, à 4 heures au Principal, divers articles, meubles, &c saisis dans l'affaire ci-dessus. 26 mars L. DAUNOY, marshal.

F. Proctor, vs. John [illegible].

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 4 avril, à midi, à la bourse, un cheval et un dray no. 812, saisis dans l'affaire ci-dessus. 26 mars L. DAUNOY, marshal.

A. M. Buchanan *contre* Marie Thérèse, f. c. l.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le 21 avril prochain, à midi, au café de la Bourse, un Lot de Terre et les edifices qui s'y trouvent, situé au faubourg de la Course, désigné par le No. 11, dans l'plet No. 55, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, plus ou moins: saisi dans l'affaire ci-dessus. 22 mars L. DAUNOY, marshal.

R. Lane & co. vs. le capit. [illegible] de la goélette Sun et ses propriétaires.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. [illegible] j'exposerai en vente, samedi [illegible] prochain, à midi, à la Bourse, la goélette Sun, ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. 8 mars. L. DAUNOY, marshal.

Pierre & Le Breton, Adm. Mille c. f. d. c. l.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé par la cour de cité, l'exposerai en vente, lundi 11 avril prochain, à midi, à la Bourse, [illegible] Lafay, saisie dans l'affaire ci-dessus. 8 mars. L. DAUNOY, marshal.

Jean Baptiste [illegible] *contre Jos. Bernard, la goélette Bienvenue et ses propriétaires; Tiron* contre *ses* [illegible].

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi 26 avril prochain, à midi, au café de Hewlett.

La goélette BASILIQUE, avec ses voiles, appareaux &c., saisie dans l'affaire ci-dessus. 24 mars L. DAUNOY, marshal.

J. [illegible] contre [illegible]

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 7 avril, prochain, à 3 heures, au Tribunal, un [illegible] une [illegible] avec les pieds, un [illegible] fer blanc, un [illegible] et [illegible] saisis et [illegible] 28 mars L. DAUNOY, marshal.

AU PUBLIC.

L'Docteur A. L. PLAUCHI, chirurgien dentiste, ancien de Hôpitaux, a l'honneur informer les habitans de la Nlle.-Orléans qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE-DENTAIRE dans toutes ses branches. Il se flatte de mériter des personnes qui l'honorent de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner témoignage de son habilete dans son art, il en cite les suivantes:

"J'atteste, d'après l'expérience que j'en ai fait moi-même, l'habilete du Dr. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS,

Ex Président des E.-U.

[illegible], le 27 juillet 1830.

L'Hon. S. Van-Rensselaer, à Albany, N. Y.
L'Hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rev. évêque Fenwick, à Boston, M.
Le Rev. Gardner Spring, à New-York.
Le Rev. Dr. Broadhead, do.
Le Rev. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Peter T. Forrester, M. D. do.
Philip McMillan, A. D. président et recteur-général de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rev. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Université de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Gouldhill, Mass.
Le Rev. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rev. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rev. Dr. J. Houston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rev. David Root, do. do.

☞ On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, vis-à-vis le Théâtre St. Philippe, rue St.-Philippe. 22 mars—1m

LES soussignés ont reçu par le navire et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

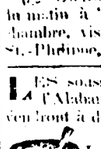

Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Tonic purgatif: Grains de santé du Dr. Frank; Purgatif de le Roy, par Cotin; Vomi purgatif ditto.
Elixir anti-glaireux de Guillié.
Pate pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale,
Acetate de Morphine; Chlorure d'or.
Emétine; Gentiane; Piperine; Brucine.
Delphine; Strychnine; Veratrine; Lupuline.
Zoïde; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse; Tartrite de potasse et mercure; Acetate de mercure; Sulphate de quinine; Tridace; Sulphate de Morphine.
Racine de valancia; do. de guimauve très belle; do. pirelline; do. consoude.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve; Extrait d'Aconite;
Hyoscyame; Belladone; Noix vomique.
Ratanhia; Sirop pectoral de Lemoureux,
Régénérateur universel. &c. &c.

F. ORIOL & Co.
18 nov—6m Rues Dauphine et Conde

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 17 déc.—6m.

ATTENDU que Hilaire Treille, shérif et collecteur des taxes de la paroisse de l'Assomption, s'est adressé à moi, demandant que deux effets souscrits par lui, conjointement avec Augustine Perrieu et Pierre Arrieux, ses cautions, le 23 août 1826, le premier pour la somme de six mille piastres et le second pour la somme de cinq mille cent vingt-cinq piastres; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Ant. Peyteau et Baptiste Molière, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq mille vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 1er. février 1827; que l'effet souscrit par lui conjointement avec ses cautions, Pierre Sandy et Baptiste Molière, collecteur des taxes, pour la somme de cinq mille vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 17 janvier 1828; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Landry et Baptiste Molière, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, le 23 février 1829, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq mille vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le—février 1830, et le dernier comme collecteur des taxes, pour la somme de six mille trois cent soixante huit piastres, le 11 janvier 1830, soient cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent:

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits effets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas rayés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nouvelle-Orléans le 28 février 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN,
7 mars—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS.

ATTENDU que Louis Daunoy, de la Nlle.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guérin, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs, comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829: le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis sa caution, le 21 août 1829, aient annullés, ainsi que les hypothèques qui en résultent:

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil huit cent trente-un et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN,
4 Mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

AVIS.

ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme sequestre, conjointement avec J. F. Vargas, comme peseur de coton pour la ville de la Nouvelle Orléans, le 11ème. jour de juil et 1829, et l'hypothèque qui en résulte, soient levés et annulés:

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles cette hypothèque ne serait pas levée et annulée.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le quatrième jour de mars mil huit cent trente-un et de l'indépendance des Etats Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEO. A. WAGGAMAN,
17 mars—30 *Secrétaire d'Etat*

TRES positivement les dix derniers jours de cette exhibition dans cette ville.

M. Corps profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public, que son exhibition des grands Serpents, Caméléons, &c. maintenant ouverte à l'encoignure des rues Conti et St. Louis, sera définitivement close le samedi 3 avril 1831. 26 mars

A VENDRE par Madame Ve. YVES LE BLANC, graines fraiches de toutes espèces reçues de France, comme suit:

Choux d'York, choux Cafus (gros), choux royal pour la soupe, choux dans de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, navets longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dite scarole, salsifix, bètes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, sauge, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

AUX TENEURS D'AUBERGES & DE CAFES.

LE soussigné offre à vendre quelques Pompes pour tirer la bière, reçues tout récemment des fabricans Messrs. Ewbank & Wittingham de New-York; et que l'on peut voir en s'adressant à WM. SMITH, Au Magasin de Graines, rue Royale. No. 55.

Nota. Il tient un assortiment de Légumes pour la soupe, soit en feuille soit en poudre, savoir: Sauge, Marjolaine, Thym, Graines de Céleri, &c. 22 mars.

DIAMANTS FINS, à vendre par 17 mars J. MAGER.

FOIN—200 balles foin en débarquement du brick Henry, à vendre par 8 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et 4 dito en magasin, superbes madras, à vendre par WILLIAM G. HEWES, 9 février No. 9, rue du Camp.

DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
FRANCAISE—CLASSE No. 15.

Billets blancs et billets gagnants.
27 numeros—4 roues.
D. MALCOLM, *Commissaire.*

Le Tirage aura lieu le Samedi, 2 Avril 1831.

PROSPECTUS:

1 lot de	$6000	1 lot de	642
1 " de	2000	6 " de	450
1 " de	1500	6 " de	300
1 " de	1200	6 " de	150
1 " de	1000	et d'autres plus petits.	

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers $4 00, moitiés $2 00, quarts $1 00; Livrets de 9 billets entiers $36 00, ne pouvant gagner moins de $16; livrets de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60. 28 Mars

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.
GENR. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 9 d'Avril.

GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
621	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS	$ 4
DEMI BILLET	2
QUARTS DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES:—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET, 25 mars *Directeur.*

GRAINES DE JARDINAGE Fraiches.
Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith,

Rue Royale, No 55, au magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

LE soussigné a reçu récemment, par presque tous les paquebots de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE
TRES FRAICHES
(de la récolte de 1830.)

Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées.

Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il